



PICKLEBALL

Saison 2026-2027

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS

Ligue Handisport Francophone

Grand'Rue 3 – 6000 Charleroi

Tel : +32 (0)71.11.60.80

Email : info@handisport.be

www.handisport.be



LIGUE
HANDISPORT
FRANCOPHONE

TABLE DES MATIERES

Table des matières

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS.....	1
TABLE DES MATIERES.....	2
1. Présentation du championnat	3
2. Déroulement d'une journée	4
2.1. L'organisation.....	4
2.2. Les missions du club organisateur	4
a) Début de la journée	5
b) Joueur absent.....	5
c) Pendant la journée.....	5
d) À la fin de la journée	5
2.3. Les missions des éducateurs.....	6
a) À l'arrivée du club	6
b) Pendant la journée.....	6
c) À la fin de la journée	6
2.4. Les missions des sportifs.....	6
3. Le soutien LHF au club handisport.....	7
3.1. Un subside financier de 150 euros par journée.....	7
3.2. 5 points pour la labellisation LHF.....	7
3.3. Inscriptions – programmations – classements – communication	7
3.4. Remise des prix	7

1. Présentation du championnat

Le championnat adapté de pickleball est destiné au public adulte en situation de handicap intellectuel qui participe sous l'accompagnement et la responsabilité d'un éducateur ou d'une personne encadrante.

Ce championnat se déroule en journée, en semaine. 3 à 6 journées de championnat sont organisées de septembre à juin. Lors de la première journée, les divisions peuvent être réajustées selon les nécessités identifiées par le coordinateur/animateur sportif de la LHF. Les éducateurs prennent le soin en amont de définir la catégorie de chacun selon le niveau réel de chacun des sportifs (voir règlement – Les aptitudes par catégorie).

Les participants sont répartis dans les catégories et les divisions de celles-ci. Le nombre de division dépend du nombre de sportifs.

- La première catégorie est destinée aux joueurs les plus autonomes, aux joueurs qui comprennent le jeu et s'adaptent à celui-ci. Leurs mouvements sont fluides et contrôlés.
- La dernière catégorie est destinée aux personnes ayant le plus de difficultés tant au niveau de la compréhension que de la motricité.
- Il y a maximum 12 joueurs et minimum 6 joueurs par division. Il y a maximum 10 joueurs par terrain disponible.

Dans le cadre d'une organisation à 3 journées, chaque sportif rencontre tous les joueurs de sa division 1 ou 2 fois ; 3 ou 4 matchs par journée sont joués par tous :

- Journée 1 :
 - o Une journée de jeu d'évaluation est proposée. Des changements de division peuvent être opérées, (si nécessaire) à la suite de cette journée. L'éducateur et le responsable LHF de ce championnat en discutent ensemble.
 - o Au terme de cette journée, les résultats ne sont pas comptabilisés pour le championnat.
- Journée 2 :
 - o Championnat : 3 ou 4 matchs sont joués par tous.
- Journée 3 :
 - o Championnat : 3 ou 4 matchs sont joués par tous.
 - o Remise des prix du championnat

Dans le cadre d'une organisation à 6 journées : chaque sportif rencontre tous les joueurs de sa division au moins 2 fois ; 3 ou 4 matchs sont joués par tous (selon le même principe que l'organisation à 3 journées – voir ci-dessus) :

- Journée 1 :
 - o Matchs tests (changements éventuels de division).

- Journée 2 – 3 – 4 – 5 :
 - 3 ou 4 matchs sont joués par tous.
- Journée 6 :
 - 2 matchs sont joués par tous lors des « play-offs » :
 - 3 poules de 3 sont formées (1-2-3/4-5-6/7-8-9) ou adapté selon le nombre de joueurs.
 - Chaque joueur se rencontre au sein de la poule.
 - Remise des prix du championnat.
- Chaque journée débute à 9h45 et se termine à 15h30.
- Les sportifs peuvent arriver à partir de 9h30.

2. Déroulement d'une journée

2.1. L'organisation

- La journée débute à 9h45 et se termine à 15h30.
- Les sportifs peuvent arriver à partir de 9h30.
- Le club organisateur met à disposition les infrastructures sportives nécessaires aux dates planifiées par la LHF.
- Le club organisateur s'assure de disposer au minimum de 6 terrains (1 terrain pour 10 joueurs).
- Les terrains sont assez espacés pour pouvoir circuler autour.
- Des gradins (ou des bancs ou des chaises) sont disponibles pour les équipes « en standby ».
- Le club organisateur installe également une « table de secrétariat – arbitrage » sans gêner les sportifs.
- L'arbitrage est pris en charge spontanément par les éducateurs – l'un des éducateurs des joueurs qui jouent arbitre le match.
- L'animateur sportif LHF se rend sur place lors de la première journée de championnat organisée par un nouveau club organisateur.
- L'animateur sportif LHF se rend sur place pour organiser et animer la remise des prix lors de la dernière journée de championnat.
- Les clubs organisateurs sont garants de la bonne organisation générale de l'événement.

2.2. Les missions du club organisateur

Le club organisateur est garant de la bonne organisation sportive et administrative de l'ensemble des journées de son Championnat Multisport Adapté. Le club organisateur pilote ces journées en respectant le cahier des charges de la discipline, les suivis notifiés au sein du document de demande de subsides LHF. Le club organisateur communique de manière transparente avec la LHF, s'assure de la visibilité LHF et autres partenaires, coordonne la journée sportive, encode les résultats en fin de

journée, envoie l'ensemble des documents post événements à la LHF (photos, résultats, article de presse, etc.).

Les inscriptions, la programmation des matchs du championnat sont réalisés par le LHF. Le club organisateur envoie le classement de la journée à la LHF. L'actualisation des classements généraux est réalisée par la LHF. La LHF publie l'ensemble des informations sur son site internet.

a) Début de la journée

- Installation et/ou vérification des terrains (et filets) de l'ensemble du matériel nécessaire à la bonne organisation de la journée (balles, table de secrétariat, bancs, fluos verts, roses, etc.).
- Vérification de l'état de propreté et de l'accès aux vestiaires – WC – cafétaria -
- Préparation des feuilles de matchs et des feuilles de présence envoyées par la LHF (incluses dans la programmation).
- Affichage du règlement
- Affichage des spécificités liées au règlement (document envoyé par la LHF).
- Accueil chaleureux des institutions.
- Rappel du règlement aux éducateurs qui arbitrent les matchs.
- Lancement des matchs à l'heure prévue (10h00).

b) Joueur absent

- Le joueur absent est compté comme forfait.
- Le club organisateur met à disposition pour toute la durée du championnat : un fluo rose pour les joueurs absent et vert pour les présents (ou autres couleurs distinctes).

c) Pendant la journée

- Organisation et annonce des matchs.
- Coordination générale ; garant du bon déroulement de la journée.

d) À la fin de la journée

- Il vérifie que tous les matchs ont été joués et encode les résultats.
- Il range le matériel.
- Il vérifie l'état de la salle.
- Il vérifie la date et le lieu de la prochaine journée de compétition.
- Il envoie le classement de la journée à la LHF dans les 3 jours suivant.

2.3. Les missions des éducateurs

a) À l'arrivée du club

- L'éducateur met tout en œuvre pour arriver à l'heure. Le cas échéant, il prévient ! Sans nouvelle, les matchs sont lancés selon la planification établie. Toute absence est notifiée d'un forfait ! (cfr règlement général CMA).
- L'éducateur installe son groupe au choix dans la salle (gradins – bancs – chaises).
- L'éducateur annonce la présence de son club à la table de secrétariat – arbitrage.
- L'éducateur indique en vert les présents et en rose les absents sur la feuille de présence (ou autres couleurs prévues par l'organisateur).

b) Pendant la journée

- L'éducateur gère/encadre au mieux la dynamique de son groupe institutionnel ; il est responsable du comportement de ses joueurs.
- L'éducateur se rend à la table de secrétariat – arbitrage pour sélectionner les matchs qu'il va arbitrer, il surligne en vert les matchs et note les résultats à la fin de ceux-ci.
- L'éducateur arbitre le match de manière neutre et fair-play, en respectant le règlement.

c) À la fin de la journée

- Les éducateurs aident pour le rangement.
 - **La LHF rappelle qu'en cas de dégâts occasionnés aux installations sportives, les frais associés aux dégâts seront à la charge du participant responsable des dégâts. L'assurance de la LHF n'intervient pas dans de telles circonstances.**
 - Les éducateurs vérifient que leurs sportifs ont bien toutes leurs affaires.
- ➔ **Les éducateurs sont tenus de veiller à rendre les locaux dans un état correct et soigné, d'être attentifs à la propreté des tables de repas, des vestiaires et des toilettes.**

2.4. Les missions des sportifs

- Les sportifs portent une tenue et des chaussures adaptées à la pratique du sport. Ceci pour autant que, selon la(es) déficience(s) existante(s), une autre tenue ou d'autres chaussures ne soient indiquées.
- **Tous les clubs doivent être identifiables par une tenue homogène. Les sportifs sont reconnaissables via un badge nominatif (précisant la catégorie / la division/ le club).**
- Les sportifs ne portent pas d'objets (bagues, bracelets, montres) susceptibles de causer des blessures lors du jeu.
- Les sportifs sont munis de leur raquette personnelle s'ils en possèdent.
- Les sportifs sont présents dans un esprit sportif de camaraderie et de fair-play.
- Le sportif ne peut pas venir noter son score lui-même.

3. Le soutien LHF au club handisport

3.1. Un subside financier de 150 euros par journée

➔ Toutes les informations sont transmises par la LHF.

3.2. 5 points pour la labellisation LHF

➔ Toutes les informations en [CLIQUEZ ICI](#).

3.3. Inscriptions – programmations – classements – communication

La LHF est garante de la gestion des inscriptions – de la coordination des choix des catégories et des divisions – de la programmation du championnat – de l'actualisation des classements ET de la publication et de la communication de tous les documents/toutes les informations vers les institutions participantes.

3.4. Remise des prix

La LHF se charge d'organiser la remise des prix (et de prévoir les médailles et récompenses associées).